

7. CLOTURE D'OPERATIONS - DIVERS TRAVAUX D'AMELIORATIONS 2019, 2020 et 2021

I - BILAN

Monsieur le Président indique au Conseil d'Administration que les opérations « Divers travaux d'amélioration 2019, 2020 et 2021 » sont terminées.

Il donne lecture du bilan de ces opérations.

A - Prix de revient

Travaux + honoraires

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2019 »		Montant
①	Réhabilitation thermique : (02.20.09) 116 avenue de Roquecourbe	46 413,16 €

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2020 »		Montant
①	Remplacement portails : (02.01.45) 1-16 ; 17-23 ; 27-47 Boulevard Leclerc	111 803,01 €
②	Réfection toiture : (02.14.36) 1-3 rue des Boursiers	63 196,00 €

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2021 »		Montant
①	Remplacement porte d'entrée : (02.21.01) 19 rue Frédéric Thomas	3 556,03 €
②	Remplacement plaques toitures garages : (02.07.22) 14 rue de Bretagne	17 820,00 €
③	Remplacement convecteurs étudiants : (02.14.37) 2 place Bouffard	16 989,89 €

B - Moyens de financement

Fonds propres

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2019 »		Montant
①	Réhabilitation thermique : (02.20.09) 116 avenue de Roquecourbe	46 413,16 €

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES
- MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 20 avril 2022 à 14h30

Délibérations de : 1 à 12
Présents : 15
Pouvoirs : 6
Votants : 21

Etaient présents :

Mesdames Viviane DUPUY, Marie-Claude FAURE, Claudine HAUSER, Yolande ALBERT,
Geneviève AMEN, Janine BARENS, Jeanine CAYSSEL
Messieurs Pascal BUGIS, Christophe SENTOLL, Rinaldo PUGLISI, Bernard AUDOURENC,
Christian NOCAUDIE, Siegfried FRANZ, Vincent COLOM, Serge SERIEYS

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FARRENQ à Madame Marie-Claude FAURE
Madame Alexia CAILLOUX à Madame Viviane DUPUY
Madame Flavie ROUANET à Monsieur Rinaldo PUGLISI
Monsieur Xavier BORIES à M. Pascal BUGIS
Mme Baya ALGAY à Madame Geneviève AMEN
Monsieur Roger ISABET à Madame Yolande ALBERT

Etait excusé

Monsieur Laurent MONS

Etait absente

Madame Clotilde FURINI

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Maéva HERLEM, secrétariat de direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Madame Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2022

Application agréée E-legalite.com

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2020 »		Montant
①	Remplacement portails : (02.01.45) 1-16 ; 17-23 ; 27-47 Boulevard Leclerc	111 803,01 €
②	Réfection toiture : (02.14.36) 1-3 rue des Boursiers	63 196,00 €

Libellé des opérations « Divers travaux d'amélioration 2021 »		Montant
①	Remplacement porte d'entrée : (02.21.01) 19 rue Frédéric Thomas	3 556,03 €
②	Remplacement plaques toitures garages : (02.07.22) 14 rue de Bretagne	17 820,00 €
③	Remplacement convecteurs étudiants : (02.14.37) 2 Place Bouffard	16 989,89 €

I - AMORTISSEMENT

Compte tenu de la politique d'amortissement arrêtée par délibération du Conseil d'Administration de l'Office, en date du 16 décembre 2005 et mise à jour par la délibération du 21 juin 2017, Monsieur le Président propose, pour chaque opération, un amortissement linéaire, conformément aux tableaux joints.

III – AFFECTATION DE FONDS PROPRES

Monsieur le Président propose d'affecter des fonds propres pour un montant total de 259 778,09 €.

Cette affectation sera comptabilisée au compte 10671 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 »

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés affecte des fonds propres pour un montant total de 259 778,09€, affectation qui sera comptabilisée au compte 10671 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021.

.....
Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 20 avril 2022



Le Président,
[Signature]
Pascal BUGIS

REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2022

Application agréée E-legalite.com

CA 20/4/22

REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-081-502273329-20220420-020422_7-DE